

Portail Québec > Actualité gouvernementale > Fil de presse > RADARS PHOTO ET SURVEILLANCE AUX FEUX ROUGES - Québec rappelle le début de la période d'essai dès le 19 mai

RADARS PHOTO ET SURVEILLANCE AUX FEUX ROUGES - Québec rappelle le début de la période d'essai dès le 19 mai

QUÉBEC, le 14 mai /CNW Telbec/ - La ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de la Mauricie, Mme Julie Boulet, a rappelé aujourd'hui le début de la période d'essai du projet pilote de radars photo et de surveillance aux feux rouges, soit à compter du 19 mai 2009, et ce, pour une durée de trois mois.

Dès mardi prochain, les usagers de la route qui circuleront dans les 15 endroits retenus aux fins du projet pilote, dans les régions de Montréal, de la Montérégie et de la Chaudière-Appalaches, verront une signalisation particulière en bordure de route leur indiquant la présence de radars photo ou d'appareils de surveillance aux feux rouges. Durant les trois mois qui suivront, les usagers de la route qui commettront une infraction détectée par ces appareils recevront une lettre d'avertissement. Puis, à compter de l'entrée en vigueur du projet pilote, le 19 août 2009, les contrevenants s'exposeront à de véritables constats d'infraction et à des amendes et ce, pour une période de 18 mois.

La ministre des Transports a souligné que l'intention du gouvernement dans ce dossier est d'améliorer le bilan routier et de sauver des vies. «Le bilan routier encourageant de l'année 2008 que j'ai dévoilé récemment nous montre que nous sommes sur la bonne voie. Mais nous pouvons faire mieux. La mise en service des radars photo et de la surveillance aux feux rouges, d'abord pour une période d'essai et ensuite pour la durée du projet pilote, nous permet d'espérer des gains supplémentaires. Nous croyons en effet que moins d'excès de vitesse et moins de feux rouges grillés entraîneront moins d'accidents routiers et plus de vies sauvées», a précisé la ministre.

Une campagne d'information d'envergure

Dans un souci de transparence, le gouvernement met en branle, simultanément, une vaste campagne d'information qui vise à atteindre l'ensemble de la population, et plus particulièrement les communautés vivant dans les régions pilotes de la mise en service des premiers appareils.

Déjà, depuis le 11 mai, le site www.objectifsecurite.gouv.qc.ca offre l'information complète sur le projet pilote, y compris les dates importantes à retenir, les endroits ciblés, la signalisation et la technologie utilisées, de même que le processus de traitement des infractions. Une simulation électronique permet aussi aux internautes d'expérimenter de manière virtuelle le passage d'un véhicule devant un radar photo, fixe ou mobile, ainsi que devant un appareil de surveillance aux feux rouges. Plusieurs internautes des régions pilotes recevront d'ailleurs dans les jours qui viennent une invitation par courriel à visiter le microsite.

Plusieurs autres moyens d'information sont également utilisés pour bien informer la population du début de la période d'essai. Par exemple, une campagne radio est en ondes depuis le 11 mai à Montréal, en Montérégie et en Chaudière-Appalaches. Plus de 1,6 million de foyers de ces trois régions reçoivent aussi ces jours-ci par la poste un dépliant les informant des principales caractéristiques du projet. Cette semaine, des hebdomadaires des trois régions concernées et les quotidiens du Québec publieront la publicité concernant le projet. Le réseau d'affichage routier du ministère des Transports dans les trois régions pilotes et le réseau d'affichage numérique d'Astral Media dans la région de Montréal seront aussi mis à contribution durant la période d'essai. Enfin, le cahier spécial publié le 6 juin prochain dans le Journal de Québec et le Journal de Montréal à l'occasion de la Semaine nationale des transports 2009 accordera également un espace aux radars photo et à la surveillance aux feux rouges.

Rappelons que, pour mener à bien la période d'essai et le projet pilote de radars photo et de surveillance aux feux rouges, le ministère des Transports reçoit la collaboration des ministères de la Justice et de la Sécurité publique, des corps policiers et des municipalités qui accueillent des appareils sur leur territoire.

-30-

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2009](#)